



euratechnologies  
EXCELLENCE & INNOVATION

# REGLEMENT



## Appel *Let's Start IT* à PROJETS 2



Avec le concours exceptionnel de :



STANFORD UNIVERSITY

Stanford Center for Professional Development



Un projet labellisé :



Soutenu par :



# APPEL A PROJETS

## « Let's Start IT »

### Règlement 2011

Dans le cadre du Plan Logiciel de soutien aux startups de la région Lilloise, PLEIADE VENTURE, LA CAISSE D'EPARGNE, MICROSOFT, KPMG, ACTEMIS, BRM AVOCATS, AMD PLUS, XBRAINLAB et EURATECHNOLOGIES, soutenus par J'innove en Nord-Pas de Calais, avec le concours exceptionnel de Stanford University s'impliquent fortement aux côtés de la Ville de Lille, de la Communauté Urbaine de Lille, de la Région Nord-Pas de Calais et d'OSEO dans l'organisation de la deuxième édition de l'Appel à Projets LET'S START IT qui a pour objet le soutien à la création, à l'implantation et à la croissance d'entreprises innovantes, développant des logiciels.

#### Article 1 Présentation

L'appel à projets LET'S START IT pour la création et le développement d'entreprises TIC est organisé par EuraTechnologies, la Ville de Lille, Lille Métropole Communauté Urbaine, La Région Nord-Pas de Calais et avec le soutien de PLEIADE VENTURE, LA CAISSE D'EPARGNE, OSEO, MICROSOFT, KPMG, ACTEMIS, BRM AVOCATS, AMD PLUS et de XBRAINLAB. Il a pour objet le soutien à la création, à l'implantation et à la croissance d'entreprises innovantes, développant des logiciels (cf. art. 4.2), du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication au sein de la Région Nord Pas de Calais.

Ce concours est également ouvert à toute entreprise et tout porteur de projet au niveau national et international ayant un projet d'implantation en Région Nord-Pas de Calais.

#### Article 2 Participants

Peuvent participer au concours toutes personnes physiques, quels que soient leurs nationalités, statuts et situations professionnelles, créatrices d'une entreprise TIC innovante ou ayant un projet de création d'entreprise innovante dans la région Nord-Pas de Calais.

Pour la **catégorie start-up**, les entreprises existantes peuvent concourir dans la limite de 3 ans après la date de création et tant que leur chiffre d'affaires est inférieur à 750 000 euros. La date retenue pour mesurer l'âge de l'entreprise est la date limite de dépôt du dossier de candidature de l'appel à projets, soit le 31 janvier 2012.

Un seul dossier doit être déposé par projet ou par entreprise. De plus, l'entreprise ne peut être représentée que par un seul mandataire qui doit être habilité à déposer le dossier de candidature.

Ne peuvent concourir : les personnes en fonction ou élues à la Ville de Lille, Lille Métropole Communauté Urbaine, Région Nord-Pas de Calais ou en poste chez PLEIADE VENTURE, LA CAISSE D'EPARGNE, MICROSOFT, KPMG, ACTEMIS, BRM AVOCATS, AMD PLUS, XBRAINLAB, OSEO et EURATECHNOLOGIES, les membres du jury et de la commission technique et les experts sollicités dans le cadre du présent concours ainsi que les membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants et collatéraux au premier degré).

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY

Stanford Center for Professional Development





### Article 3 Description des prix

Lauréats	Description de la dotation (cf. détail en annexe)	Notes
Catégorie Mutation Technologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Microsoft : Programme BizSpark + Accompagnement spécifique*</li> <li>- Caisse d'Epargne : prêt de 100 000 euros à 1%</li> <li>- AMD+ : accompagnement 6 jours</li> <li>- xBrainLab : accompagnement 3 jours</li> <li>- EURATECHNOLOGIES : 4 heures d'utilisation de la Téléprésence (valeur 1 600 €), en lien avec des experts à choisir parmi nos partenaires internationaux</li> <li>- OSEO***</li> </ul>	<p>* les prix MICROSOFT s'entendent pour tout porteur de projet ou entreprise concourant en Technologies MICROSOFT ou interopérables MICROSOFT</p> <p>** il sera remis un prix spécial du jury, permettant au lauréat concerné de participer à l'édition 2012 de la formation Stanford Lille Innovation &amp; Entrepreneurship Program d'une valeur de 20 000 € (vol non compris)</p>
Catégorie Start-Up	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pléiade Venture : 100 000 €</li> <li>- Caisse d'Epargne : prêt de 40 000 euros à 1%</li> <li>- Microsoft : Programme BizSpark + Accompagnement spécifique *</li> <li>- BRM Avocats : 2 500 €</li> <li>- Actemis : 2 000 € + accompagnement 3 jours</li> <li>- KPMG : accompagnement 2 jours</li> <li>- xBrainLab : accompagnement 1 jour</li> <li>- EURATECHNOLOGIES : accompagnement + accueil physique (valeur 5000€)</li> <li>- OSEO ***</li> </ul>	<p>*** L'appel à projets s'appuie sur le Fonds Régional d'Innovation (FRI) et sur le Prêt Participatif de Développement Innovation, cf. détails en annexe</p>
Catégorie Emergence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Microsoft : Programme BizSpark + Accompagnement spécifique + 10 000 € *</li> <li>- KPMG : 5 000 € + accompagnement 2 jours</li> <li>- BRM Avocats : accompagnement de 2 jours</li> <li>- xBrainLab : accompagnement 1 jour</li> <li>- EURATECHNOLOGIES : accompagnement + accueil physique</li> </ul>	

Tous les montants exprimés concernant les dotations s'entendent HORS TAXES.

De plus, l'ensemble des participants éligibles qui auront été retenus pour présenter leur projet à l'oral auprès du jury final pourront s'ils le souhaitent bénéficier du programme BizSpark.

Avec le concours exceptionnel de :



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



Les prix s'accompagnent également :

- d'un suivi par un des ingénieurs d'affaires d'EURATECHNOLOGIES
- d'une mise à disposition temporaire de locaux, au sein de l'incubateur ou de l'essaimeur d'EURATECHNOLOGIES, à la discrétion d'EURATECHNOLOGIES

Selon la qualité des projets, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix.

## Article 4 Modalités de sélection

### Article 4-1 Sélection

Après étude de la faisabilité économique des projets par une commission dite technique, les projets sélectionnés seront soumis au jury qui sera composé de l'ensemble des partenaires.

Les candidats, dont les dossiers auront été sélectionnés et qui auront reçu un avis de la commission technique, seront invités à venir présenter leur projet devant un jury.

Les décisions de la commission et du jury n'auront pas à être motivées et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.

### Article 4-2 Critères

- Définition des critères de l'édition de logiciels :  
***L'édition de logiciels comprend les sociétés et porteurs de projet qui conçoivent, développent, commercialisent et maintiennent un ou plusieurs logiciels.***

- Caractère original et novateur du projet pour les projets en émergence et en création.
- Faisabilité économique et viabilité de l'entreprise pour les projets de création.
- Qualité de la préparation de chaque projet, pertinence de l'approche tant sur le plan commercial que financier ou humain.
- Qualité de l'équipe.

Les dossiers seront notamment sélectionnés en fonction de leur clarté.

Avec le concours exceptionnel de :



## Article 5 Composition du jury et de la commission technique

Le jury sera constitué sur l'initiative d'EuraTechnologies et présidé par Monsieur Pierre de Saintignon ou son représentant.

### Composition du jury:

Un ou plusieurs représentants de chacune des structures citées ci-après :

EuraTechnologies, la Ville de Lille, Lille Métropole Communauté Urbaine, La Région Nord-Pas de Calais, Oséo, PLEIADE VENTURE, LA CAISSE D'ÉPARGNE, MICROSOFT, KPMG, ACTEMIS, BRM AVOCATS, AMD PLUS et de XBRAINLAB

Tout expert que les organisateurs jugeront nécessaire ou opportun d'associer.

### Composition de la commission technique:

La commission technique sera composée sur l'initiative d'EURATECHNOLOGIES. Les membres pourront entre autres être choisis parmi les membres des partenaires associés à l'Appel à projets. Elle aura pour objet l'étude de la faisabilité et de la viabilité économique du projet, sans que tout ou partie de ses membres puissent être tenus responsables des éventuels échecs de l'entreprise.

## Article 6 Composition du dossier

Le dossier sera composé du dossier type, ainsi que de tout document présentant l'entreprise ou le projet (plaquette, article de presse etc..), de tout support informatique de présentation ou de démonstration et d'une manière générale de toute autre pièce que le candidat jugera opportun de communiquer ou que le jury ou les organisateurs pourront souhaiter.

Il est également demandé aux candidats de fournir un curriculum vitae et toute pièce justificative des financements envisagés ainsi que de compléter un dossier selon les modèles fournis conformément à l'article 7.

## Article 7 Retrait des dossiers

Les candidats pourront télécharger un dossier de participation ainsi que le règlement du concours sur le site internet à l'adresse suivante : [www.euratechnologies.com](http://www.euratechnologies.com)

## Article 8 Dépôts des dossiers

Les dossiers seront envoyés par courrier électronique, au plus tard le 31 janvier 2012 à minuit à [letsstartit@euratechnologies.com](mailto:letsstartit@euratechnologies.com)

Tout dossier incomplet à la date de clôture sera refusé.

Chaque candidat sera informé par courrier électronique des délibérations le concernant au plus tard le **30 mai 2012**.

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



## Article 9 Remise des prix

Les lauréats dont l'entreprise sera déjà créée dans la Communauté Urbaine, ville de Lille recevront leur prix au plus tard **fin juin 2012** après la notification de la décision du jury.

Les lauréats ayant présenté un projet d'implantation sur EuraTechnologies ne recevront leur prix qu'une fois le projet concrétisé et l'entreprise créée ou transférée (siège social et activité réelle) dans la zone définie dans un délai d'un an, à compter de leur implantation effective.

Les lauréats de la catégorie « Start-up » s'engagent, sous peine de restitution de leur lot, à maintenir leur entreprise au minimum 3 ans au sein d'EuraTechnologies ou en région Nord-Pas de Calais après attribution du prix.

Les lauréats s'engagent également à adresser en cas d'abandon de leur projet un courrier motivé à la Ville de Lille dans lequel ils indiquent explicitement renoncer au prix en tant que lauréats de cet appel à projets.

Le prix, quelle que soit la catégorie, ne pourra être versé qu'au lauréat, entreprise ou porteur du projet dont le nom figure dans le dossier de candidature.

## Article 10 Calendrier

- Lancement du concours : fin octobre 2011
- Date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2012
- Présentation devant le jury pour les projets sélectionnés : mars 2012
- Délibération du jury : mars 2012

## Article 11 Confidentialité

Le contenu technique des dossiers de candidature ainsi que les délibérations du jury restent confidentiels.

Les organisateurs se réservent le droit de diffuser une information sur les entreprises sélectionnées (citation des entreprises, présentation de leur démarche etc..) lors de manifestations en rapport avec l'appel à projets dans le respect des dispositions de l'alinéa précédent.

Les lauréats autorisent les partenaires de l'Appel à Projet à utiliser leur nom et le nom de l'entreprise dans toute manifestation publipromotionnelle liée à l'appel à projets sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que le prix prévu à l'article 3.

## Article 12 Obligations

La participation à l'appel à projets implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Les organisateurs se réservent en cas de force majeure, le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler la présente opération. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

La Ville de Lille se réserve le droit de trancher tout litige concernant les contestations et l'interprétation liées au présent appel à projets.

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY

Stanford Center for Professional Development



# ANNEXES

## DÉTAIL DES DOTATIONS

*Avec le concours exceptionnel de :*



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



# PLEIADE VENTURE

Pléiade Venture se propose de faire un apport de 100 000 € au **lauréat Start'up** du concours Let's Start It 2. Cet apport se ferait à 25% en fonds propres et à 75% en quasi-fonds propres selon les règles qui régissent son offre « Venture Box ».

En marge de son activité principale de financement en capital-risque (ticket de 500k€ à 2 M€), Pléiade Venture a récemment lancé une nouvelle offre intitulée Venture Box. Il s'agit d'une offre de financement dédiée 100% à l'amorçage de jeunes sociétés, elle est basée sur un package préformaté d'investissement qui a pour vocation de financer en moins de 15 jours les entreprises innovantes présélectionnées par des acteurs locaux.

La Venture Box est la marque qui symbolise l'activité de capital d'amorçage de Pléiade Venture, elle est matérialisée sous la forme d'un package qui comprend :

- Un investissement de 25 k€ en action
- Un plan d'Obligations Convertibles (OC) de 75 k€
- Un pacte simple, et une GAP allégée
- Un modèle de procès verbal d'AGE et de statuts
- Un diagnostic d'une journée (à la charge de la société)

Elle doit permettre au porteur de projet de faire ses preuves pendant 12 mois afin de lever des fonds supplémentaires à échéance 18 mois.

La valorisation « pré-money » retenue pour l'investissement est basée sur une approche « cash » : on retient comme valorisation la somme des fonds qui ont été apportés dans la société, que ceux-ci proviennent du capital social, d'aide remboursable ou non, ou de premières facturations. Les OC doivent être remboursées dans les 18 mois (24 mois dans le cas de négociations en cours avec un tiers). Le coupon annuel associé est de 5% tandis que la Prime de Non Conversion est fixée à 15%. Dans le cas où les OC ne sont pas remboursées à échéance, Pléiade Venture peut les convertir à sa convenance. Avec le mécanisme d'OC, les Fondateurs ne concèdent que 10 à 20 % de leur capital, pour un apport en cash de 100 k€. La valorisation pré money équivalente pour une offre 100% en actions serait comprise entre 400 et 900 k€.

**Avec le concours exceptionnel de :**



# CAISSE D'EPARGNE

La **CAISSE D'EPARGNE** s'engage à proposer aux lauréats du présent appel à projets un prêt au taux de 1% NET : (le taux brut = taux normal du marché qui sera bonifié par la CENFE pour arriver à ce Taux Net)

- Le montant du prêt proposé sera de 100 000 € maxi pour le **lauréat de la catégorie « mutation technologique »**, montant plafonné à hauteur des fonds propres de l'entreprise,
- Le montant du prêt proposé sera de 40 000 € maxi pour le **lauréat de la catégorie « Start-Up »** montant plafonné à hauteur des fonds propres de l'entreprise,

Ces prêts seront consentis pour une durée de 4 ans maximum sans période de différé d'amortissement, les échéances de remboursement seront mensuelles.

La mise en place du crédit aura lieu dans le mois suivant la nomination des lauréats. La période maximum de validité de cette offre est de 3 mois à compter de la date de remise du prix, sauf accord express de la CENFE pour proroger ce délai.

Ces prêts seront garantis par OSEO, le coût de la garantie sera pris en charge par la CENFE.

Il sera demandé aux lauréats de ces deux catégories d'ouvrir un Compte Courant Entreprise à la CENFE pour le versement du prêt accordé.

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



# MICROSOFT

## Pour les lauréats de la catégorie Mutation Technologique ainsi que de la catégorie start up :

- Inscription dans le programme Microsoft Bizspark
  - accès gratuit aux outils de développements, plateformes, ressources logicielles et d'hébergement de Microsoft, incluant des licences de production pour certains produits serveur et la plateforme Windows Azure.
  - support technologique professionnel au niveau MSDN Ultimate, incluant deux incidents de support
  - visibilité auprès de notre réseau de partenaires (une centaine, en France : capital-risqueurs, business angels, mentors, etc.)
- Accompagnement personnalisé
  - Accompagnement technique d'une journée sur une problématique à définir
  - Rédaction d'un plan d'action commun Microsoft/lauréat sur des actions communes en termes de business development et de marketing
  - Interview du lauréat diffusée sur un site web de Microsoft ('innovation TV' ou similaire, réalisation d'une vidéo de présentation professionnelle
  - Mise à disposition d'une salle chez Microsoft pour un événement donné (annonce presse, lancement produit...)
- Accès préférentiel à l'offre de cloud Microsoft Azure

## Pour le lauréat de la catégorie Emergence :

- 10 000 euros
- Inscription dans le programme Microsoft Bizspark
  - accès gratuit aux outils de développements, plateformes, ressources logicielles et d'hébergement de Microsoft, incluant des licences de production pour certains produits serveur et la plateforme Windows Azure.
  - support technologique professionnel au niveau MSDN Ultimate, incluant deux incidents de support

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



- visibilité auprès de notre réseau de partenaires (une centaine, en France : capital-risqueurs, business angels, mentors, etc.)
  - Accompagnement personnalisé
- Accompagnement technique d'une journée sur une problématique à définir
- Rédaction d'un plan d'action commun Microsoft/lauréat sur des actions communes en termes de business development et de marketing
- Interview du lauréat diffusée sur un site web de Microsoft ('innovation TV' ou similaire, réalisation d'une vidéo de présentation professionnelle
- Mise à disposition d'une salle chez Microsoft pour un événement donné (annonce presse, lancement produit...)

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



# KPMG

En matière d'accompagnement, **KPMG** proposera des prestations telles que :

- Ingénierie financière de la start-up innovante:
- Diagnostic de projet
- Validation du Business Plan
- Conseil en recherche de financement: aides et subventions, préparation à la levée de fonds.
- **Catégorie « Start-up »** : Accompagnement personnalisé de 2 jours sur la validation du business plan, l'ingénierie financière du projet et l'optimisation de la valeur de la société
- **Catégorie « Emergence »** : Dotation financière de 5 000 € avec un accompagnement personnalisé de 2 jours sur le diagnostic du projet et la structuration du business plan

*Avec le concours exceptionnel de :*



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development

# ACTEMIS

**ACTEMIS** accompagne les entrepreneurs et les entreprises innovantes et leur donne les moyens de réussir.

**ACTEMIS** propose aux lauréats du concours un accompagnement spécifique à définir :

- **Marketing de l'innovation** : connaître les besoins de vos clients, construire votre stratégie commerciale et élaborer votre stratégie de développement
  - o Accompagnement à la définition de votre stratégie,
  - o Assistance à la conception de votre business plan.
- **Financement de l'innovation** : financer vos projets de R&D, défiscaliser votre R&D, consolider vos fonds propres
  - o Aide à la mise en place de votre Statut Jeune Entreprise Innovante (JEI),
  - o Validation du Crédit d'impôt recherche (CIR),
  - o Réflexion à la faisabilité d'une levée de fonds,
  - o Assistance au montage de dossier de subvention : ANR, OSEO, Fonds Unique Interministériel (pôles de compétitivité), Eurêka !, EUROSTARS, PCRDT.

**ACTEMIS** vous assure les services d'une équipe dédiée d'experts des technologies de l'information, technologies environnementales, Biotechnologies-Santé et Sciences de l'ingénieur et privilégient la proximité et l'interactivité afin de vous aider à installer de façon durable l'innovation dans votre entreprise

- **Catégorie « Start-up »** :
  - o Prix de 2 000€
  - o Accompagnement (3 jours) : Prévisionnel d'exploitation ; Préparation à la levée de fonds ; Outils de financement de la R&D (Jei-Cir ; autres financements)

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



# BRM Avocats

Créée en 1988 par Nicole BONDOIS et Martine RICOUART MAILLET, **BRM Avocats** a développé une spécialité en droit de la propriété intellectuelle pour laquelle ses membres ont suivi une formation spécifique, à la fois technique et juridique (CEIPI : Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Industrielle; Master Paris II: Droit de la Propriété Industrielle; Droit Multimedia et Informatique; Droit de la PLA et de la Propriété Industrielle).

Le cabinet se compose d'avocats réactifs, dynamiques, procurant à leurs clients l'imagination et la sécurité juridique indispensables à la réussite de leur entreprise.

BRM Avocats s'est très vite placé sur le secteur des nouvelles technologies et des réseaux dans lequel ses membres assurent une veille quotidienne.

Parmi les domaines d'expertise de BRM Avocats :

- Propriété industrielle
  - Droit d'auteur
  - Informatique et TIC
  - Droit à l'image - Vie privée
  - Informatique et libertés.
- **Catégorie « Start-up »** : Dotation financière de 2 500 €
  - **Catégorie « Emergence »** : Accompagnement personnalisé de 2 jours portant sur les domaines d'expertise du cabinet

*Avec le concours exceptionnel de :*



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



euratechnologies  
EXCELLENCE & INNOVATION

# AMDPLUS Gestion

AMDPLUS Gestion accompagnons le pilotage financier des PME.

Véritable partenaire du dirigeant et de l'entreprise, AMDPLUS Gestion audite son poste Gestion Finance, met en place les indicateurs clés de sa santé financière et accompagne sa bonne gestion dans le temps.

Flexibles, réactifs et experts à la fois, AMDPLUS Gestion est le premier partenaire confiance du chef d'entreprise. Celui-ci lui ouvre les portes de son organisation et compte sur la pertinence des décisions stratégiques qu'AMDPLUS Gestion l'aide à prendre.

En proposant à ses clients de co-piloter leur poste Gestion et Finance, AMDPLUS Gestion les invite à remettre la sérénité au cœur de leur gestion. Confiants dans la rentabilité et la bonne santé de leur entreprise, ils peuvent se concentrer sur la seule chose qui importe réellement : leur développement.

- **Catégorie Mutation Technologique :**

6 jours de prestation d'accompagnement offerts (valeur 6.000€ HT)

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



# xBrainLab

- **Pour le lauréat de la catégorie Mutation Technologique :**

Mise à disposition de 3 jours de consultation en accompagnement de gestion de l'innovation des nouveaux usages technologiques.

- **Pour le lauréat de la catégorie Emergence et le lauréat de la catégorie Start up :**

Mise à disposition de 1 jour de consultation en accompagnement de gestion de l'innovation des nouveaux usages technologiques.

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



# OSEO

## Fonds Régional d'Innovation

La Région et OSEO mettent en place un **Fonds Régional d'Aides pour l'Innovation et la Valorisation de la Recherche en Nord-Pas de Calais**. Ce fonds, dédié aux PME innovantes et aux laboratoires de recherche, est orienté prioritairement vers les thématiques des pôles de compétitivité et des pôles d'excellence définies dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE).

**Le financement peut atteindre 50% du coût total hors taxe du projet d'innovation technologique.**

## Prêt Participatif de Développement Innovation (PPDI)

### Type(s) de projet

Numérique - Multimédia, Services

### Objectifs

Financement de projets d'innovation de service, innovation d'usage, création numérique, artistique ...

### Conditions

Bénéficiaires : PME (selon la définition européenne, quelque soit leur forme juridique, à l'exclusion des entreprises en nom propre), installée en Nord-Pas de Calais, en création ou en développement.

Modalités : les projets devront auparavant être validés par un pôle de compétitivité ou d'excellence, ou par un incubateur pour les projets de création.

### Soutien

Le montant du prêt est au plus égal au fonds propres ou quasi fonds propres de l'emprunteur, plafonné à 75 000 euros pour les entreprises en création ou 150 000 euros pour les entreprises en développement, à l'intérieur d'un encours maxi de 200 000 euros, tous prêts participatifs confondus.

La durée du prêt est de 7 ans avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans, suivi de 20 échéances trimestrielles constantes. Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant n'est exigée.

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development

# LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE

## *A travers le pôle d'excellence économique dédié aux TIC*

# EURATECHNOLOGIES

L'incubateur d'EuraTechnologies s'adresse à la fois :

- Aux porteurs de projets en création d'entreprise TIC
- Aux entreprises TIC ayant des projets de développement pour lesquels il est nécessaire qu'elles travaillent en mode projet, permettant à ces entreprises de considérer leurs projets stratégiques comme de réels projets de création d'entreprise ou de business units.

La méthode d'incubation est basée sur un accueil physique ainsi que sur nos services d'accompagnement.

L'objectif principal de l'accueil physique est d'éviter l'isolement en véhiculant une valeur de partage et d'échange entre les porteurs de projet au sein d'open spaces. Les « incubés » bénéficient également de la proximité des équipes d'accompagnement d'EuraTechnologies afin de favoriser les interactions.

L'accueil physique est totalement gracieux et comporte également les services de base tels que l'accès internet, la téléphonie et l'impression de documents. Ainsi, les porteurs de projet peuvent se consacrer pleinement à la maturation de leur future entreprise.

Le contenu de l'accompagnement au sein de l'incubateur porte sur un processus d'assistance à l'élaboration de Business Plans et de tours de table financiers qui se traduit de la manière suivante :

- Validation de la faisabilité de l'idée ;
- Vérification des potentialités de marché ;

***Avec le concours exceptionnel de :***



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



- Assistance à la construction du projet dans ses différentes étapes (perspectives de marchés, concurrences possibles et barrières à l'entrée, protection du projet, politique marketing et commerciale, stratégie de communication, aspects financiers)
- Assistance à la réalisation du plan de financement ;
- Training de préparation au tour de table financier ;
- Identification et intermédiation avec les financeurs potentiels ;
- Assistance à l' « insertion dans le local » : recherche de partenariats, de sous-traitants, relations avec les laboratoires de recherche, promotion de l'entreprise

Une fois l'entreprise créée, vous quittez l'incubateur et vous avez alors la possibilité de demander à intégrer l'accélérateur qui vous offrira une continuité de services en matière d'accueil et d'accompagnement.

L'accélérateur est un programme qui se compose à la fois d'un accueil physique et d'un accompagnement au développement économique.

L'accueil physique est un espace destiné aux entreprises répondant aux critères d'éligibilité de manière à pouvoir les accompagner de manière rigoureuse pendant un temps déterminé (jusqu'à 23 mois, renouvelable une fois).

L'accompagnement au développement économique est un suivi qui est proposé aux entreprises souhaitant pouvoir bénéficier d'une expertise dans les domaines suivants:

- Business plan
- Expertise métier
- Intermédiation avec les pouvoirs publics
- Intermédiation avec les annonceurs, donneurs d'ordres, prestataires, etc...
- Aide à l'innovation
- Accès à des programmes collectifs dans le cadre d'actions ponctuelles (salons, missions économiques etc.)

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



Par ailleurs, **EURATECHNOLOGIES** accompagne les entreprises dans leur développement international, notamment au travers d'un Plan de Développement International TIC, qui vise à :

- **Renforcer** un des secteurs clés de la région Nord Pas de Calais en **structurant** du mieux possible le développement international de ce secteur d'activités, en maximisant l'effet de levier sur l'emploi et la croissance.
- **Mettre en situation d'exportation** les PME/PMI spécialisées dans le domaine des TIC en valorisant leurs performances sur les marchés extérieurs.
- **Assurer la veille et l'information** en se basant et en renforçant nos connaissances des marchés existants ou émergents. Ce volet permettra de se constituer en pôle de ressources mis à la disposition de la filière
- Prospecter de **nouvelles voies de développement international** par la définition et la prospection de nouvelles zones géographiques (Amérique Latine, Moyen Orient, Afrique du Nord...).
- Renforcer la prospection sur les **marchés européens** (Etats membres mais également nouveaux adhérents et en voie d'adhésion).
- **Promouvoir l'offre régionale** sur les marchés et rechercher des nouveaux débouchés en mettant en adéquation les marchés potentiels et les entreprises de la filière potentiellement exportatrices.
- **Fédérer** l'ensemble des compétences régionales de la filière TIC autour d'une ambition commune.

En fonction de la nature des projets et sur décision du jury, un accueil physique pourra être proposé à titre gracieux, soit au sein de l'**incubateur d'EuraTechnologies** pour les projets ante création (**catégorie « Emergence »**), soit au sein de l'essaimeur (hors charges) pour les lauréats de la **catégorie « Start-up »**, dans la limite de 24 m<sup>2</sup> et pour une durée de douze mois (valeur : 3 000 euros).

Dans tous les cas, cet accueil physique est conditionné à une obligation de suivi par l'équipe de **EURATECHNOLOGIES**.

#### **Catégorie Mutation Technologique :**

4 heures d'utilisation de la Téléprésence (valeur 1 600 €), en lien avec des experts à choisir parmi nos partenaires internationaux

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development





# PRIX SPECIAL DU JURY

Pour **un lauréat choisit par le jury**, participation au Stanford Lille Innovation & Entrepreneurship Program

Cette formation intense et de très haut niveau destinée à un public de chefs d'entreprise High Tech, de startups, ou à des responsable marketing, innovation, informatique ou ventes, se déroulera de la manière suivante :

## SEMAINE 1# - STANFORD

### 5 jours de formation sur la base de 10h par jour.

Chaque jour est dédié au développement d'un thème approfondi et relatif aux besoins exprimés par les chefs d'entreprises :

- Jour 1 : Définition de l'opportunité
- Jour 2 : Définition et ajustement du produit
- Jour 3 : Plan d'actions
- Jour 4 : Going to market
- Jour 5 : Innover de manière durable

### L'organisation de chaque journée se fait sous le format suivant :

- Ouverture de la journée par un intervenant de très haut niveau sur le thème du jour
- Echange avec les entreprises sur le thème du jour
- Panel d'entreprises de la Silicon Valley sur le thème
- Travail en groupe sur son cas d'entreprise
- Présentation des groupes et restitution du corps professoral
- Discours de clôture par un intervenant sur le sujet

## SEMAINE 2# - EURATECHNOLOGIES

### 5 jours de formation sur la base de 10h par jour.

- Jour 1 : Définition de l'opportunité
- Jour 2 : Développement produit/services
- Jour 3 : Execution et financement
- Jour 4 : Going to market
- Jour 5 : Présentation complète des entreprises et analyse de chaque cas

**Avec le concours exceptionnel de :**



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development

**L'organisation de chaque journée se fait sous le format suivant :**

- Ouverture de la journée par un intervenant de très haut niveau sur le thème du jour
- Définition des éléments clés sur le thème
- Groupes de travail pour production d'un livrable
- Présentation du travail et échanges avec le corps professoral et l'ensemble des chefs d'entreprises
- Présentation des groupes et restitution du corps professoral
- Discours de clôture par un intervenant sur le sujet

**Travail d'inter-Sessions :**

Au cours du mois qui sépare les deux sessions de formation, les participants auront à leur charge un certain nombre de travaux à effectuer en vue de la préparation et des restitutions prévues en deuxième semaine à Euratechnologies.

**Certification / Diplômes :**

A la fin de cette session intensive, les participants se verront remettre un certificat en fonction de l'assiduité et de la valeur du travail effectué.

***Avec le concours exceptionnel de :***



STANFORD UNIVERSITY  
Stanford Center for Professional Development



euratechnologies  
EXCELLENCE & INNOVATION

# CONTACT

**M. Samuel TAPIN**  
Responsable Emergence

EuraTechnologies  
165 avenue de Bretagne  
59000 LILLE

[stapin@euratechnologies.com](mailto:stapin@euratechnologies.com)

03.20.19.18.55

*Avec le concours exceptionnel de :*



STANFORD UNIVERSITY

Stanford Center for Professional Development

